

**AVIS PUBLIC
DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL**

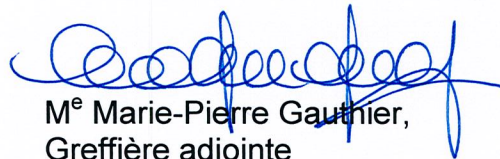
PRENEZ AVIS que, lors de la séance qui se tiendra le 2 juillet 2019, à 19 h 30, dans la salle du conseil située au 7, rue Principale Est à l'hôtel de ville, le conseil municipal de la Ville de Magog prendra en considération la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

140, rue Brassard (lot 3 143 123)

Demande d'autorisation d'usage conditionnel faite par Gestion Renouveau inc, pour permettre un bureau d'entrepreneur et un service d'entreposage comme usage principal au 140, rue Brassard (lot 3 143 123 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Stanstead), dans la zone Ei28Rc, à certaines conditions.

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, qui est faite dans le cadre du Règlement 2422-2012 de la Ville de Magog sur les usages conditionnels.

Donné à Magog, le 6 juin 2019.


M^e Marie-Pierre Gauthier,
Greffière adjointe